

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Du-poison-dans-l-eau-du-robinet-France-3-Quelle-eau-buvons-nous-M6.html>

Après le film de Sophie Le Gall diffusé en Mai 2010 sur
France 3

"Du poison dans l'eau du robinet"

- Finance - Contribution Economique - Eau -



Date de mise en ligne : lundi 20 mai 2013

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

L'eau du robinet est-elle potable ? Sans le savoir, des millions de Français boivent une eau trop chargée en aluminium, nitrates, pesticides, médicaments et en radioactivité. Dans certains cas, l'eau est même non-conforme aux normes de précautions sanitaires. Ce danger invisible menace les foyers et la santé des Français, des plus jeunes aux plus âgés. Sophie Le Gall, la réalisatrice de ce documentaire d'investigation a parcouru la France pour recueillir les preuves de la contamination et interpeller les autorités.

19 Mai 2013 : Trois ans après France 3, Capital Terre diffuse sur M6 un documentaire sur le thème "Quelle eau buvons-nous ?" Et quelle eau boirons-nous demain ? ...

Mai 2013

Capital Terre sur M6 diffuse un documentaire sur le thème "*Quelle eau buvons-nous ?*"

De l'eau ... De l'eau pour boire, pour se nourrir, pour se laver. Chaque jour, il en faut pour tous les êtres vivants sur Terre. Et jamais ce bien vital ne s'est autant imposé comme un défi majeur : un peu partout sur la planète, l'eau manque de plus en plus ou devient trop polluée.

De l'eau potable, en quantité et qualité satisfaisante, voilà donc l'enjeu qui nous concerne tous... Et pour lequel nous avons mené l'enquête en France et à travers le monde pour répondre à ces questions-clé : quelle eau buvons-nous aujourd'hui ? Et quelle eau boirons-nous demain ?

 [Capital Terre sur M6](#)

Mai 2010



Rediffusion en Mai 2012 sur France 3

Du poison dans l'eau du robinet

Sophie Le Gall, la réalisatrice de ce documentaire d'investigation a parcouru la France pour recueillir les preuves de la contamination et interpeller les autorités.

Résultats de son enquête ?


Dans le Centre et en Ile-de-France, l'eau du robinet regorge de pesticides ou de nitrates, ces traitements chimiques qui sont soupçonnés d'être à l'origine de cancers. Les autorités le savent mais elles délivrent régulièrement des dérogations qui permettent de distribuer une eau qui dépasse les normes pesticides ou nitrates.

Dans des villages d'Auvergne ou à Saint Etienne, les habitants boivent une eau blanchie avec de la poudre d'aluminium qui pourrait déclencher la maladie d'Alzheimer. Les doses dépassent largement le seuil de risque fixé par certains scientifiques mais les autorités ignorent les dangers de ce neurotoxique.

La réglementation fait par ailleurs l'impasse sur le radon, ce gaz hautement radioactif, présent dans l'eau potable de plusieurs villages du Limousin. Résultat, des habitants boivent une eau chargée en radon sans en être informés.

Depuis quelques années, des citoyens et des scientifiques isolés tirent la sonnette d'alarme sur ces toxiques qui coulent de nos robinets. Partout en France, l'eau potable charrie désormais des résidus médicamenteux : antiépileptiques, aspirine, antidiabétique. Nul ne connaît l'impact sur la santé des populations exposées. Pour décontaminer l'eau potable des Français, il faudrait bâtir des usines pour éliminer nitrates et pesticides, investir pour filtrer les molécules de médicaments, protéger les réserves d'eau des pollutions... Mais les communes et les grandes compagnies de distribution de l'eau ne souhaitent pas que de nouvelles règles viennent compromettre leurs affaires. En tant pis si les Français trinquent à leur santé.

Le documentaire sera suivi d'un post-scriptum présenté par Marie Drucker. Cette partie est un prolongement du film, un lieu de discussions avec auteur, réalisateur, témoin ou expert, pour que les téléspectateurs puissent se forger leur propre opinion.

 **Du poison dans l'eau du robinet** - Un film de Sophie Le Gall - Produit par Ligne de Mire avec la participation de France Télévisions - Durée : 90'

Vidéo "Du poison dans l'eau du robinet"

Voici le documentaire diffusé sur France 3 (première diffusion le 17 mai 2010 - Rediffusé le 2 mars 2012 sur France 3) :

La presse en parle

▶ **TELERAMA** : "Assez aride dans son traitement et ardue dans ses démonstrations, cette précieuse enquête d'utilité publique brocarde avec rigueur l'absurdité d'une chaîne de responsabilités où chaque maillon agit isolément".

▶ **LE NOUVEL OBSERVATEUR** : "Alors que, le 28 avril dernier, nous visionnions « Du poison dans l'eau du robinet », cet ahurissant documentaire réalisé par Sophie Le Gall démontrant comment et pourquoi l'eau de nos robinets nous empoisonne, l'Assemblée nationale publiait un rapport mettant en garde contre une diminution « trop brutale » de l'emploi des pesticides en France."

▶ Colette Mainguy qui signe cette critique pour **LE NOUVEL OBSERVATEUR** poursuit plus loin : "Sophie Le Gall, c'est plutôt le style à ouvrir sa valise pleine de documents et de preuves. Comme face au chef du labo de Véolia. Il dirige l'unité chargée de contrôler les pesticides. Sous les questions de plus en plus précises de la réalisatrice, l'homme, à bout d'arguments, en vient à quitter la pièce. Il rejoint le staff et l'attachée de presse de l'entreprise. Comment la caméra a-t-elle pu capter l'échange que nous relatons ici ? Mystère, mais c'est énorme : « Elle me pose des questions sur l'atrazine... [un puissant herbicide, NDLR] Tu n'as pas donné de noms ? - Elle cherche la vérité... » Eclats de rire, puis : « Si vous, et nous, la com, nous commençons à parler de vérité, on est dans la merde. » Nous aussi visiblement. Pour mémoire, l'eau contaminée à l'atrazine est interdite aux femmes enceintes. Les sols de la Beauce en sont pleins ? Qu'à cela ne tienne, la Ddass biaise l'intitulé abscons des barèmes fixés par l'Europe et l'on déclare aux normes la qualité de cette eau" [...] "Si Paris n'utilise plus d'aluminium pour clarifier son eau, la majorité des autres villes et villages de France s'y emploient allègrement. Et qu'en disent les grands manitous de l'Afssa ? Ils s'énervent : « Bon.... Je demande que l'on cesse l'émission... Arrêtez de tourner... », enrage Marie Favreau, responsable sanitaire". [...] "Stupeur et visages blêmes aussi quand, en présence des services de distribution d'eau de la Saur, Bruno Chareyron, ingénieur en physique nucléaire à la Cnirad, sort hébété de l'aire de captage des eaux de Saint-Sylvestre, dans le Limousin : « 255 000 becquerels par mètre cube !!! Ne restez pas là, je n'ai jamais vu ça en dix-sept ans de carrière. » Mais encore ? Cette eau est une bombe dont les radiations sont mortelles. Aucun service sanitaire en France n'a jamais prévu de réglementer la mesure de radon dans ses eaux. Rappelons que trop de radon dans le corps fait muter nos cellules. L'heure est grave".

Droit de réponse

Voici le communiqué de Suez Environnement qui souhaite réagir suite à la diffusion du documentaire : "France 3 a diffusé lundi 17 mai, dans le cadre de l'émission Hors série animée par Marie Drucker un reportage intitulé « du poison dans l'eau du robinet » qui met en doute la qualité de l'eau, les contrôles de potabilité et l'information aux consommateurs.

Autant de questions légitimes mais complexes qui méritent des informations détaillées et multiples... La gestion et le traitement de l'eau nécessitent la mise en oeuvre de technologies et de savoir-faire spécifiques pour garantir la qualité de l'eau distribuée, mais aussi la gestion durable de la ressource en eau et la préservation de l'environnement... Autant d'actions préventives de long terme pour limiter la pollution des milieux aquatiques.

Tous les résultats d'analyse sur la qualité de l'eau du robinet que boivent les français sont publics et consultables auprès de leur mairie ou de leur distributeur d'eau et sur Internet.

Quand un dépassement des limites définies par la réglementation est enregistré, les autorités sanitaires sont immédiatement averties afin qu'elles définissent si ce dépassement implique ou non un risque pour la santé publique. S'il n'y a pas de risque, elles peuvent délivrer une dérogation. S'il existe un risque, elles imposent une restriction d'usage adaptée. Dans les deux cas, la collectivité concernée doit s'engager dans un plan d'actions permettant le retour à la conformité dans les meilleurs délais. Les clients-consommateurs peuvent également

contacter leur distributeur d'eau à tout moment en composant le numéro qui figure en haut à gauche de sa facture".

- ▶ Pour en savoir plus sur les dispositions réglementaires en matière d'information sur l'eau [cliquez ici](#)
- ▶ Pour en savoir plus sur la qualité de l'eau dans votre région [cliquez ici](#)

Réaction du WWF

"Le documentaire "Du poison dans l'eau du robinet", qui sera diffusé ce soir sur France 3 ne constitue pas une grande surprise pour une association de protection de l'environnement", précise le WWF dans un communiqué de presse.

Le WWF précise : "Voilà 30 ans, depuis le rapport Hénin (1980), que l'on sait que l'agriculture industrielle est responsable d'une forte dégradation des eaux brutes si bien, qu'aujourd'hui, leur contamination par les nitrates et les pesticides est généralisée. Comment croire que l'on pourra indéfiniment produire, à un coût acceptable par la société, une eau potable à partir d'une eau brute fortement dégradée ?" Isabelle Laudon, Responsable des Politiques européennes au WWF-France explique : "Qu'en 2008, 75% des restrictions à la consommation d'eau potable, sur le seul critère des pesticides, se concentrent dans les deux départements qui arrivent en tête pour la production intensive de grande culture céréalière - Eure-et-Loire et Seine-et-Marne - n'a rien de surprenant. En plus, ces céréaliers, les mêmes qui sont venus manifester dans Paris, sont les grands bénéficiaires de la PAC. Sans subvention, leur mode de production serait intenable en raison du coût des intrants (pesticides, nitrates notamment) dont ils ont massivement besoin. On peut dire que c'est à l'aide de l'argent du contribuable que les eaux de ces deux départements sont contaminées puis... décontaminées. L'Etat ne joue pas son rôle de garant des deniers publics !".

Le WWF continue : "Les rapports s'accumulent depuis 30 ans et sont unanimes pour constater la contamination généralisée des eaux, désigner l'agriculture intensive comme principale responsable, appeler à un changement des pratiques agricoles et épingler la carence de l'Etat. Ce qui a valu à celui-ci plusieurs condamnations aux niveaux européen et national, la dernière étant dans l'affaire des algues vertes. Et il n'est pas impossible que la France soit condamnée de nouveau, avant la fin de l'année, pour non respect de la directive Nitrates". Pour Jean-Stéphane Devisse, Directeur des Programmes du WWF-France, "la responsabilité des gouvernements successifs est lourde, celle du syndicat majoritaire et du secteur de l'agro-chimie aussi. Comme pour l'amiante, il y a une volonté de nier la gravité du problème et de ne pas s'attaquer à sa cause première : l'agriculture industrielle".

L'ONG rappelle que la Cour des Comptes vient de nouveau de dénoncer dans son dernier rapport : "l'insuffisante volonté de l'Etat de remettre en cause des pratiques agricoles marquées par l'encouragement au productivisme et le choix d'une agriculture intensive". A plusieurs reprises, elle a souligné que, en contradiction avec le principe du pollueur-payeur, ce sont les ménages qui paient la facture. Et cette facture est lourde, précise le WWF : "plus de 200 millions d'euros pour régler le problème de l'eau potable dans le seul département de l'Eure-et-Loir". Pour le Panda, "les récents propos de M. Le Métayer selon lesquels « la pause environnementale ne coûte pas d'argent » sont tout aussi mensongers qu'irresponsables". Pourtant d'autres modèles agricoles existent, ils sont bénéfiques pour l'environnement, le revenu des agriculteurs et l'emploi et sont pratiqués par des dizaines de milliers de paysans en France. "La position de la France pour la prochaine réforme de la PAC, et la place qui y sera donnée à l'environnement, aura valeur de test. Elle montrera la volonté - ou non - du gouvernement de mettre fin à l'incohérence entre les politiques publiques de l'eau et celle de l'agriculture ainsi qu'à 30 ans de scandale d'Etat" conclut Serge Orru, Directeur-Général du WWF-France.

Dossier d'information du WWF-France : "Un long scandale d'Etat". Ce dossier donne des éléments sur la dégradation de la qualité des eaux en France au regard des nitrates et pesticides, avec un focus sur l'Eure-et-Loir et

la Seine-et-Marne. Il rappelle les nombreux rapports officiels qui depuis 30 ans ont alerté sur la dégradation de la qualité des eaux due à l'agriculture intensive et souligne la responsabilité des pouvoirs publics. Se fondant sur les rapports de la Cour des Comptes, il rappelle aussi le coût faramineux de cette incohérence entre politique de l'eau et politique agricole, coût supporté par les ménages. Ce dossier est consultable [en cliquant ici](#).

L'eau du robinet en débat

La diffusion sur France 3 de ce documentaire consacré à l'eau du robinet interpelle de nombreux lecteurs (lire le forum ci-dessous). Pour alimenter votre réflexion et le débat, je vous invite à relire sur CDURABLE.info :

▶ **"L'eau potable et le cancer : les recommandations de consommation du WWF et du médecin David Servan-Schreiber rouvrent le débat"** publié en juillet 2009. Si l'ONG admet que l'eau du robinet est en général de bonne qualité en France si l'on prend comme critères d'évaluation les normes réglementaires, elle se demande si est suffisante pour les personnes malades du cancer ou qui sont passées par la maladie. Selon le WWF, de nombreuses études établissent des liens entre cancer et polluants de l'eau. Une campagne qui fait déjà grand bruit, ce qui amènent les associations Agir pour l'environnement, l'ACME et France Nature Environnement à réagir aux préconisations proposées par le panda et d'inviter *"les citoyens à solliciter massivement les pouvoirs publics locaux et nationaux pour que l'eau du robinet, publique et jusqu'à 100 fois moins chère que l'eau en bouteille, soit de bonne qualité partout en France"*. Pour lire cet article, [cliquez ici](#).

▶ **L'eau du robinet est-elle dangereuse pour notre santé ?** publié en janvier 2008. Cette eau du robinet que nous consommons, est-elle totalement inoffensive ? Cette question est posée par un collège de scientifiques et en particulier par deux experts français : Henri Pezerat, toxicologue, directeur de recherche honoraire au CNRS et François Dartigues, l'ancien patron du laboratoire Inserm à Bordeaux . Selon Henri Pezerat, *"plusieurs études épidémiologiques ont en effet conclu à une augmentation notable de l'incidence de la maladie d'Alzheimer avec une concentration anormalement élevée de l'aluminium dans l'eau"*. Pour lire cet article, [cliquez ici](#).

▶ **"Pollution : des traces de médicaments dans l'eau des rivières et de la Méditerranée"** publié en décembre 2008. De récentes études démontrent que les stations d'épuration n'éliminent pas les résidus de médicaments contenus dans les eaux usagées, ce qui contribue à la pollution des rivières. Les conséquences de cette pollution sont importantes, des poissons hermaphrodites ou qui changent de sexe, des êtres humains qui résistent aux traitements antibiotiques et, vraisemblablement, d'autres retombées que l'on ne connaît pas encore. Pour lire cet article, [cliquez ici](#).

▶ **Eau en bouteille : le grand retour de la publicité idéologique** publié en février 2010. Depuis plusieurs semaines, la société d'eau en bouteille Cristaline diffuse des jeux de 7 familles dans les packs d'eau vendus et communique par le biais de publicités dans les magazines. Cinq associations de protection de l'environnement dénoncent une nouvelle campagne publicitaire mensongère contre l'eau du robinet qui induit une nouvelle fois le consommateur en erreur. Pour lire cet article, [cliquez ici](#).